



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 04292

Numéro SIREN : 509 489 779

Nom ou dénomination : A & B NEGOCE

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2017 sous le numéro de dépôt 22444

SARL A & B NEGOCE**ETATS FINANCIERS****Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/17	Net au 31/03/16
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 255 036		3 255 036	3 255 036
Constructions	808 674	82 664	726 010	769 139
Installations techniques, matériel et outillage	9 000	6 531	2 469	4 719
Autres immobilisations corporelles	93 358	30 849	62 510	79 266
Immob. en cours / Avances & acomptes	490 283		490 283	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	4 656 351	120 044	4 536 307	4 108 160
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens	2 044 964		2 044 964	2 044 964
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 324 916		3 324 916	964 322
Avances et acomptes				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	6 617 480		6 617 480	588 715
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	514 432		514 432	68 709
Autres créances				74 956
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières de placement	18 000 000		18 000 000	20 000 000
Disponibilités	3 493 274		3 493 274	3 203 891
Charges constatées d'avance	9 946		9 946	7 661
ACTIF CIRCULANT	34 005 012		34 005 012	26 953 217
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	38 661 363	120 044	38 541 319	31 061 376

CERTIFIE

SARL A & B NEGOCE
 Commissaire aux comptes
 ZA
 33183 LEPAILLAN
 Mobile : 06 40 41 71 15
 Site : 550 021 000 027

Bilan

	Net au 31/03/17	Net au 31/03/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	17 000 000	17 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 094 601	1 094 601
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	11 060 444	11 331 051
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	803 663	-270 607
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	29 958 708	29 155 045
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	150 000	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	150 000	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 946	388
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	119 096	74 760
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 962 512	1 821 791
Dettes fiscales et sociales	349 057	6 893
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		2 500
DETTES	8 432 612	1 906 332
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	38 541 319	31 061 376

CERTIFIE

RABAH ANDRE
 Commissaire aux comptes agréé en public
 20 rue de la République
 91000 Evry
 RABAH ANDRE
 Membres du 04/04/2017
 91000 Evry

Compte de résultat

	du 01/04/16 au 31/03/17 12 mois	du 01/04/15 au 31/03/16 12 mois
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	30 501 366	4 073 355
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	17 267	17 267
Chiffre d'affaires net	30 518 633	4 090 622
Dont à l'exportation	30 501 366	4 058 843
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits	3	1
Total	30 518 636	4 090 623
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	30 549 926	4 961 496
Variation de stock (m/ses)	-2 360 594	-964 322
Achats de m.p & aut.approv.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	923 813	287 872
Impôts, taxes et vers. assim.	42 676	7 712
Salaires et Traitements	52 818	49 559
Charges sociales		
Amortissements et provisions	62 136	55 911
Autres charges	2	3
Total	29 270 776	4 398 230
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 247 860	-307 608
Opérations en commun		
Produits financiers	51 898	101 639
Charges financières		54 862
RESULTAT FINANCIER	51 898	46 777
RESULTAT COURANT	1 299 759	-260 831
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles	150 060	9 776
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-150 060	-9 776
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	346 036	
BENEFICE OU PERTE	803 663	-270 607

CERTIFIE


 SARL A & B NEGOCE
 Commissaire aux comptes
 2 Avenue de la République
 93000 Le Blanc-Mesnil
 33105 1011111111
 Membre de l'Ordre des
 Experts Comptables

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A & B NEGOCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2017, dont le total est de 38 541 319 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 803 663 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/06/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

CERTIFIE

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 30 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Mobilier : 2 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

- Stocks Matières

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

- Stocks Bois

Pas de variation de la valorisation initiale réalisée en 2013 car il n'y a eu aucune plantation ni aucun coupe sur l'exercice.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

CERTIFIE

 SARL A & B NEGOCE
 Comptable en chef
 33185 00111 0000
 33185 00111 0000
 33185 00111 0000
 33185 00111 0000
 33185 00111 0000

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société a un contentieux avec l'administration au sujet du permis de construire du bien immobilier à l'actif et de l'agrandissement du plan d'eau existant.

Deux procédures sont en cours :

*Une procédure devant le tribunal correctionnel. L'audience en première instance a eu lieu le 09/01/2017. La société a été condamnée à une amende de 150 000 € car elle a été déclarée coupable de délit de démolition-reconstruction sans avoir sollicité de permis de construire. La société a fait appel de cette décision. L'audience d'appel est fixée au 26/09/2017. Cette amende a été provisionnée dans les comptes.

*Une procédure devant le tribunal administratif dans le but de régulariser le permis de construire. L'audience en première instance est fixée au 10/09/2017.

Le risque est la remise en l'état de la construction initiale et donc la destruction du bien. Si le jugement concluait dans ce sens, cela entraînerait une diminution de la VNC de l'actif immobilisé d'un montant de 726 K€.

A ce jour, nous sommes confiants sur l'issue favorable de la procédure et ce bien est utilisé pour les besoins de l'exploitation. Il n'a donc pas fait l'objet de dépréciation et il n'a été procédé à aucune estimation du coût de la démolition.

Autres éléments significatifs

La société fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal sur les exercices clos les 31 mars 2013, 2014 et 2015 débuté le 18 mai 2016. Une proposition de rectification suite à une vérification de comptabilité a été reçue par la société le 14/08/2017. Les sommes appelées en droits s'élèvent à 64 K€ pour l'impôt sur les sociétés et à 201 K€ pour la TVA. A ce jour, la société conteste cette proposition de rectification.

CERTIFIE
 SARL A & B NEGOCE
 Commissaire aux Comptes
 21 rue de la République
 33000 BORDEAUX
 Membre du CAC
 31/03/2017

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	3 255 036			3 255 036
- Constructions sur sol propre	808 674			808 674
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 000			9 000
- Installations générales, agencements aménagements divers	56 538			56 538
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 821			36 821
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		490 283		490 283
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 166 068	490 283		4 656 351
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	4 166 068	490 283		4 656 351

Immobilisations corporelles

Composants

CERTIFIE

Comptable
 Dupouy et Associés
 15/04/2017
 15/04/2017
 15/04/2017
 15/04/2017
 15/04/2017

Notes sur le bilan

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée aux immobilisations suivantes :

	Valeur Brute	Utilisation ou Taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Construction pavillon gros oeuvre	485 204	3.33%	Linéaire
Construction pavillon toiture	161 735	6.66%	Linéaire
Construction pavillon fluides	80 867	10%	Linéaire
Construction pavillon aménagements	80 867	10%	Linéaire
TOTAL	808 673		

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	39 535	43 129		82 664
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 281	2 250		6 531
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 766	7 381		14 146
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 326	9 376		16 702
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	57 908	62 136		120 044
ACTIF IMMOBILISE	57 908	62 136		120 044

CERTIFIE

Comptable
31/03/2017
10015-000001-000001

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 17 000 000,00 euros décomposé en 170 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/09/2016.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-270 607
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-270 607
Affectations aux réserves	-270 607
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	-270 607

CERTIFIE

Commission des Comptes
 2016-2017
 30/09/2016
 MONTAIGNE ALAN
 04 71 15 15 15
 04 71 15 15 15

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2016	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2017
Capital	17 000 000				17 000 000
Réserve légale	1 094 601				1 094 601
Réserves générales	11 331 051	-270 607	-270 607		11 060 444
Résultat de l'exercice	-270 607	270 607	803 663	-270 607	803 663
Total Capitaux Propres	29 155 045		533 056	-270 607	29 958 708

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités		150 000			150 000
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		150 000			150 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		150 000			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 432 612 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 946	1 946		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 962 512	7 962 512		
Dettes fiscales et sociales	349 057	349 057		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	119 096	119 096		
Produits constatés d'avance				
Total	8 432 612	8 432 612		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	119 096			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 119 096 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 292 992
Intérêts courus à payer	1 946
Provisions cot tns	5 023
Etat - autres charges à payer	36 269
Total	2 336 230

CERTIFIÉ

Commissaire aux comptes
GABRIEL
33112016-03-31-15
N°0100027

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	9 946		
Total	9 946		

CERTIFIE

SARL A & B NEGOCE
 Commission des Comptes de l'Entreprise
 2016-2017
 SARL A & B NEGOCE
 ANNÉE 2016-2017
 01/04/2016 au 31/03/2017

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/03/2017
France	17 267
CEE	23 653 012
Export	4 848 354
TOTAL	30 518 633

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 050 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	60	
Provisions pour risques et charges	150 000	
TOTAL	150 060	

CERTIFIE
 le 12/04/2017
 par le Commissaire aux Comptes
 DUPOUY ET ASSOCIES
 33160 L'ESPEYRAN
 Tél : 05 41 71 15 15
 Site : www.dupouy.com

A & B NEGOCE
Société à responsabilité limitée au capital de 17.000.000 euros
Lieudit L'Ile – 33590 VENSAC
509 489 779 R.C.S BORDEAUX

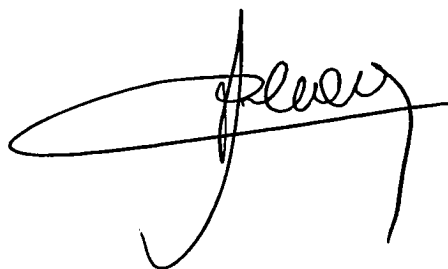
*

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

Décision de l'associée unique en date du 30 septembre 2017

Affectation du bénéfice net comptable de l'exercice écoulé s'élevant à 803.662,79 euros de la manière suivante :

- à la réserve légale, 5 % 40.183,14 €
- aux autres réserves, le solde 763.479,65 €

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Leu', is written over a horizontal line.

SARL L. AUDIT

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Membre de l'Ordre des Experts-comptables d'Aquitaine

***Commissaire aux comptes inscrit sur la Liste Nationale des Commissaires aux comptes,
Rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Bordeaux***

Tél.: 06 86 41 71 15

Courriel: nathalie.lhubert@l-audit.fr

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

SARL A & B NEGOCE

Lieu dit l'Ile

33 590 VENSAC

Exercice clos le 31 mars 2017

Bâtiment Digit Halles

Rue de Betnoms

33 185 LE HAILLAN

Siren : 530 021 401 RCS BORDEAUX

Siret : 530 021 401 00035

N° TVA : FR57 530 021 401 00035

A l'associée,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 mars 2017**, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la SARL **A & B NEGOCE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérante. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés page 8 de l'annexe aux comptes annuels relatifs aux « faits essentiels de l'exercice » et aux « autres éléments significatifs » ayant une incidence comptable sur l'exercice ou susceptibles d'impacter les exercices ultérieurs.

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société pour déterminer la valeur d'inventaire des éléments significatifs figurant à l'actif du bilan de la société, à savoir, le pavillon de chasse d'une part, et les stocks de bois, métaux et produits finis d'autre part, nous nous sommes assurés de leur conformité aux dispositions légales et réglementaires, et du caractère approprié de la présentation qui vous en a été faite dans l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



3 - Vérifications et informations spécifiques

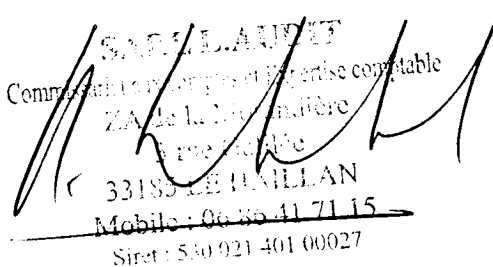
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérante et dans les documents adressés à l'associée sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait en quatre exemplaires originaux, à LE HAILLAN, le 14 septembre 2017

SARL L. AUDIT

Le Commissaire aux comptes,


SARL L. AUDIT
Commissaire aux comptes et Expertise comptable
Z.A. de la Vallée
33185 LE HAILLAN
Mobile : 06 30 41 71 15
Siret : 530 021 401 00027

Représentée par Nathalie LHUBERT